

Encadré 3.10 :

## INDICATEUR COMPOSITE DE L'ACCÈS AU FINANCEMENT DES BANQUES LUXEMBOURGEOISES

Avec l'augmentation des taux d'intérêt depuis juillet 2022 et l'accroissement de la volatilité sur les marchés obligataires, la BCL porte une attention particulière aux conditions d'accès au financement du secteur bancaire. En effet, si les banques ont bénéficié de la croissance des revenus d'intérêt, l'augmentation des taux d'intérêt accroît également les coûts de financement et peut potentiellement alimenter un risque de financement pour le secteur bancaire.

Le risque de financement englobe trois sous-catégories de risques que sont le risque de marge, le risque de refinancement et le risque de retrait. Le risque de marge se manifeste lorsque l'augmentation des taux d'intérêt affecte négativement la valeur des actifs mis en garantie dans les contrats dérivés et conduit à une progression des appels de marges par exemple dans des contrats « swap » pour la couverture du risque de taux d'intérêt. L'augmentation des taux d'intérêt peut alimenter un risque de retrait car elle incite la clientèle à retirer leurs dépôts à vue dans le but de les investir dans des actifs plus rémunérateurs. Le risque de refinancement couvre l'ensemble des difficultés pour les banques à refinancer leurs dettes échues, même à des taux d'intérêt plus élevés.

Bien que les autorités disposent de nombreux indicateurs pour suivre l'évolution du risque de financement, l'aspect multidimensionnel de ce risque peut rendre son évaluation particulièrement complexe. Afin de synthétiser l'information, la BCE a proposé la construction d'un indice composite de liquidité qui incorpore ces trois grands risques.<sup>20</sup> Cet encadré est sensé répliquer cet indice pour chaque catégorie de banques luxembourgeoises, selon leur modèle d'affaires. L'analyse par modèle d'affaires peut être particulièrement riche en informations dans la mesure où ces derniers ne disposent pas de la même structure de passif et leurs expositions aux risques de financement diffèrent d'une catégorie de banques à une autre.

Chaque type de risque de financement est mesuré par une combinaison de plusieurs variables, telle que les indices de marchés et les ratio financiers de chaque banque. Les poids accordés à chaque sous-catégories de risques sont déterminées à l'aide d'une analyse en composante principale.

Le graphique 3.47 présente l'indicateur composite de l'accès au financement des banques luxembourgeoises par modèle d'affaires. On constate que les conditions de financement se sont globalement dégradées depuis le début du resserrement monétaire engagé par la BCE en 2022 pour l'ensemble des modèles d'affaires. Néanmoins, les profils de risque varient en fonction des différents modèles d'affaires.

On observe que les profils sont plutôt équilibrés pour les banques de détails et les banques dépositaires, pour lesquelles les différentes sous-catégories de risques contribuent dans des proportions relativement similaires. Les banques de détails apparaissent cependant relativement plus sensibles à un risque de refinancement, en particulier avec l'augmentation des taux de dépôts à la clientèle. Pour ces banques, l'indicateur suggère une nette amélioration des conditions de financement au premier trimestre 2024, portée notamment par une réduction des risques de marge et de retrait.

<sup>20</sup> BCE (2023). Financial Stability Review. "Gauging the interplay between market liquidity and funding liquidity". Special feature A. Mai

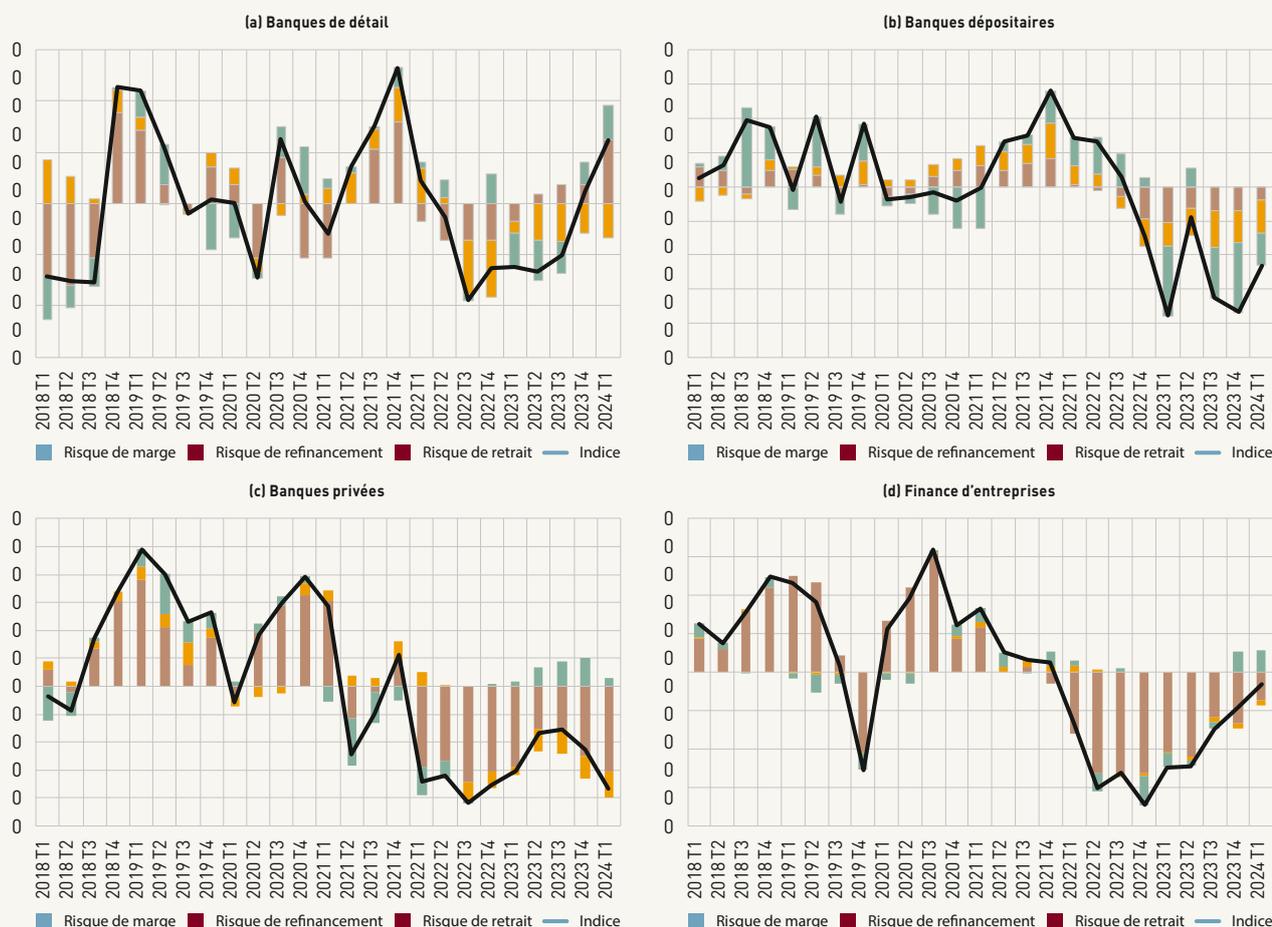
Pour les banques dépositaires, le risque de retrait est plus prononcé, ce qui traduit leur plus grande vulnérabilité face aux retraits de dépôts, en particulier ceux émanant des fonds d'investissement.

Pour les banques privées et les banques de financement des entreprises, le risque de marge constitue la principale source de risque de financement. Ce résultat s'explique vraisemblablement par des ratios d'actifs encombrés plus élevés que pour les banques de détails et les banques dépositaires.

Bien que l'indicateur composite suggère une augmentation du risque de financement depuis l'augmentation des taux directeurs de la BCE, il convient de rappeler que le risque de liquidité et de financement au niveau agrégé demeure tout à fait contenu pour les banques luxembourgeoises au premier trimestre 2024. Celles-ci disposent, en effet, d'un ratio de couverture de la liquidité et de financement stable largement supérieur au minimum règlementaire requis de 100%.

Graphique 3.47 :

Indicateur composite de l'accès au financement des banques luxembourgeoises : 2018T1-2024T1



Source : BCE, BCL et CSSF. Calculs BCL. Écart de l'indice par rapport à sa moyenne sur l'échantillon. Le risque de marge comprend le ratio d'encombrement des actifs, la part des actifs encombrés auprès des banques centrales, la volatilité des obligations souveraines allemandes d'une maturité inférieure à deux ans. Le risque de refinancement comprend la maturité moyenne des dépôts des ménages et des SNF, le taux d'intérêt moyen sur les dépôts des ménages et des SNF, le rendement moyen des titres de créance émis par les banques, le taux d'intérêt du marché des pensions de titres (repurchase agreements) et le taux de swap indexé au jour le jour. Le risque de retrait comprend le taux de croissance annuel de l'encours des dépôts des ménages, des SNF et des AIF et le ratio de couverture des liquidités.